

CARMIGNAC ABSOLUTE RETURN EUROPE A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ
1 2 3* 4 5 6 7

FR0010149179

Reporting mensuel - 30/08/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Fonds long/short actions européennes dont l'exposition nette aux actions est gérée activement entre -20% et 50%. Le Fonds cherche à générer de l'alpha en combinant des positions acheteuses et vendeuses, tout en suivant une gestion active et flexible. Le Fonds vise une performance absolue positive sur un horizon de placement recommandé de 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/08/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 01/09/2023
A EUR Acc	6.22	-0.95	18.94	34.36	-0.32	3.53	2.99	6.0

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
A EUR Acc	0.01	-6.41	12.62	5.18	-1.32	4.35	14.57	8.85	-8.03	2.52

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	3.8	4.5	7.9	7.2
Ratio de Sharpe	0.6	-0.4	0.3	0.4
Ratio de Sortino	0.7	-0.7	0.5	0.6

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds 2.2%



J. Fredriksson



D. Smith

CHIFFRES CLÉS

Taux d'exposition nette actions	29.1%
Nb emetteurs short	42
Nb emetteurs longs	65

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP éligible au PEA
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 03/02/1997
Actifs sous gestion du Fonds : 206M€ / 228M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 03/02/1997
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 168M€
VL (part) : 423.12€
Catégorie Morningstar™ : Long/Short Equity - Europe

GÉRANT(S) DU FONDS

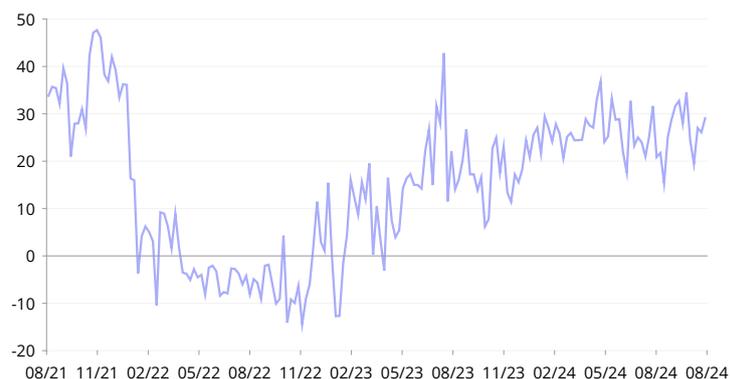
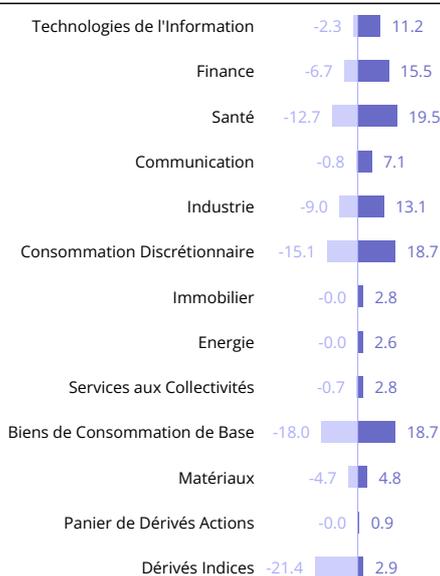
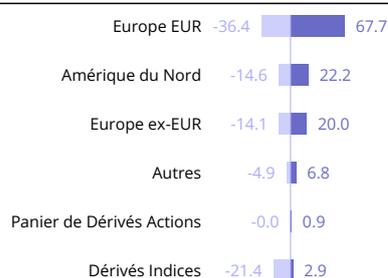
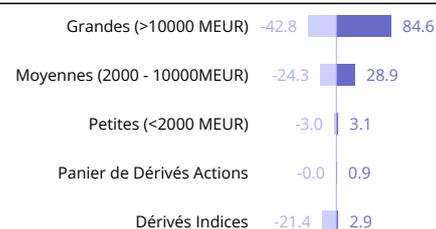
Johan Fredriksson depuis le 01/09/2023
 Dean Smith depuis le 01/09/2023

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 0%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

EXPOSITIONS DU PORTFEUILLE

Exposition Long Actions	120.5%
Exposition Short Actions	-91.4%
Exposition Nette Actions	29.1%
Exposition Brute Actions	211.9%

EVOLUTION EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 3 ANS (% DE L'ACTIF)⁽¹⁾

EXPOSITION PAR SECTEUR (%)

EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)

EXPOSITION PAR CAPITALISATION (%)


Short Long

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - LONG

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
DEUTSCHE TELEKOM AG	Allemagne	Communication	2.6%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	2.6%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	2.4%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologies de l'Information	2.2%
RELX PLC	Royaume-Uni	Industrie	1.9%
NOVO NORDISK A/S	Danemark	Santé	1.9%
FRESENIUS SE & CO KGAA	Allemagne	Santé	1.5%
AIR LIQUIDE SA	France	Matériaux	1.5%
ALPHABET INC	Etats-Unis	Communication	1.5%
NATIONAL GRID PLC	Royaume-Uni	Services aux Collectivités	1.5%
Total			19.6%

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - SHORT

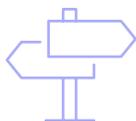
Région	Secteur	%
Suède	Industrie	-1.0%
Suède	Consommation Discrétionnaire	-0.7%
Royaume-Uni	Consommation Discrétionnaire	-0.7%
Finlande	Services aux Collectivités	-0.7%
Danemark	Industrie	-0.7%
Royaume-Uni	Biens de Consommation de Base	-0.6%
Norvège	Matériaux	-0.6%
Danemark	Industrie	-0.6%
Allemagne	Industrie	-0.6%
Suisse	Santé	-0.6%
Total		-6.8%

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois d'août a été marqué par une volatilité extrême et une rotation brutale, les actions mondiales chutant fortement au cours des premiers jours du mois, avant de se redresser dans ses derniers jours.
- La combinaison toxique de données américaines plus faibles et d'une flambée du yen à la suite d'une hausse des taux d'intérêt au Japon a déclenché une chaîne d'événements spectaculaires qui a contraint les fonds systématiques à vendre le « carry trade » à fort effet de levier, ce qui a entraîné un important mouvement de liquidation des actions mondiales.
- L'indicateur de risque de volatilité VIX a été propulsé à un niveau supérieur à 60, un niveau qui n'a été atteint que trois fois au cours des trente-cinq dernières années, les seules autres fois étant la crise financière mondiale de 2008 et la liquidation en mars 2020 à cause du Covid.
- Au cours du mois, l'Europe a surperformé les États-Unis. Les forces de rotation (secteurs) qui avaient déjà commencé à la fin du mois de juillet ont accéléré en août, les secteurs de la technologie et cycliques cédant la place à des secteurs plus défensifs qui ont mené le rallye de rebond.
- Les secteurs défensifs ont surpassé les secteurs cycliques et, avec des rendements obligataires nettement inférieurs, les proxys obligataires ont connu un bon mois.
- En Europe, les secteurs les plus performants ont été la distribution, les télécoms et l'assurance, tandis que les ressources de base, l'énergie, les banques et la technologie ont été les plus à la traîne.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans des conditions parmi les plus difficiles que nous ayons connues, la performance du Fonds a été négative.
- Cela s'explique principalement par la rotation ou les positions longues dans les secteurs de la technologie et des produits pharmaceutiques GLP1, qui ont été à la traîne par rapport au reste du marché.
- Les secteurs des télécommunications et de l'immobilier ont apporté une contribution positive, tandis que la quasi-totalité des autres secteurs ont affiché des rendements stables ou en baisse de quelques points de base en raison de l'effet de rotation.
- Cela signifie qu'au cours du mois les rendements de nos positions longues et courtes dans chaque secteur se sont pratiquement annulés.
- Les principaux gagnants de la sélection de titres ont été : o Deutsche Telekom Long : résultats supérieurs aux attentes et augmentation des prévisions de flux de trésorerie disponible ; o Meta Platform Long : rebondissement après la vente de juillet ; o Luxe Short : sentiment négatif des consommateurs ; o Schneider Electric Long : la liquidation du marché a fourni une opportunité d'achat pour une société de grande qualité ; o Vonovia Long : résultats d'exploitation solides, bénéficiaire de la baisse des taux d'intérêt.
- Les principaux détracteurs ont été : o Amazon Long : les prévisions pour le troisième trimestre ont déçu le consensus haussier ; o Alphabet Long : décision antitrust sur la recherche Google ; o DOF Long : prise de bénéfices après une forte hausse ; o ASML Long : sentiment de prudence à l'égard des bénéficiaires de l'intelligence artificielle ; o TGS Long : commentaire négatif d'un pair de l'industrie.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Face aux conditions de marché négatives des premiers jours du mois, nous sommes rapidement passés en mode de protection du capital pour minimiser le risque de pertes.
- Notre exposition brute a été ramenée de 120 à environ 100 et, au sein de la structure du portefeuille, nous avons réduit les valeurs technologiques, cycliques et financières et ajouté des valeurs défensives dans la communication, les biens de consommation de base et l'immobilier.
- Les marchés étant au plus bas, nous avons profité d'opportunités sélectives pour acheter des titres de qualité survendus, tels que Schneider, ce qui a bien fonctionné.
- En l'absence de rapports sur les bénéfices, le marché se concentrera principalement sur les nouvelles macro-économiques et politiques (élections américaines), qui sont généralement source d'incertitude et de volatilité accrues.
- Par conséquent, tous les regards sont tournés vers les chiffres de l'emploi (NFP). Un mauvais résultat, avec un taux de chômage en hausse, alimenterait le scénario d'un atterrissage brutal ou d'une récession, alors que même une réduction plus agressive de la Fed ne soutiendrait probablement pas les marchés, ce qui accentuerait la pression sur les secteurs cycliques pour qu'ils sous-performent les secteurs défensifs.
- Toutefois, si les chiffres du NFP sont bons – le chômage n'augmente pas –, le marché sera soulagé – en particulier à partir de ces niveaux de départ plus bas –, car de bons niveaux d'emploi ne sont plus synonymes d'inflation plus élevée.
- Par ailleurs, les élections américaines approchent à grands pas. Traditionnellement, surtout si la course est serrée entre les deux candidats à la présidence, les marchés ont tendance à être faibles, environ quatre à six semaines avant l'élection, cédant entre 3% et 5% en moyenne.
- Compte tenu de ces données et incertitudes, ainsi que de la faiblesse saisonnière des marchés, nous continuons à courir un risque réduit, brut et net, afin de disposer de suffisamment de titres pour intervenir à nouveau et renforcer nos idées les plus convaincantes une fois que la situation sera plus claire.



COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions actions;
- L'univers représentatif des positions actions du portefeuille est activement réduit.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	63
Nombre d'émetteurs notés	63
Taux de couverture	100.0%

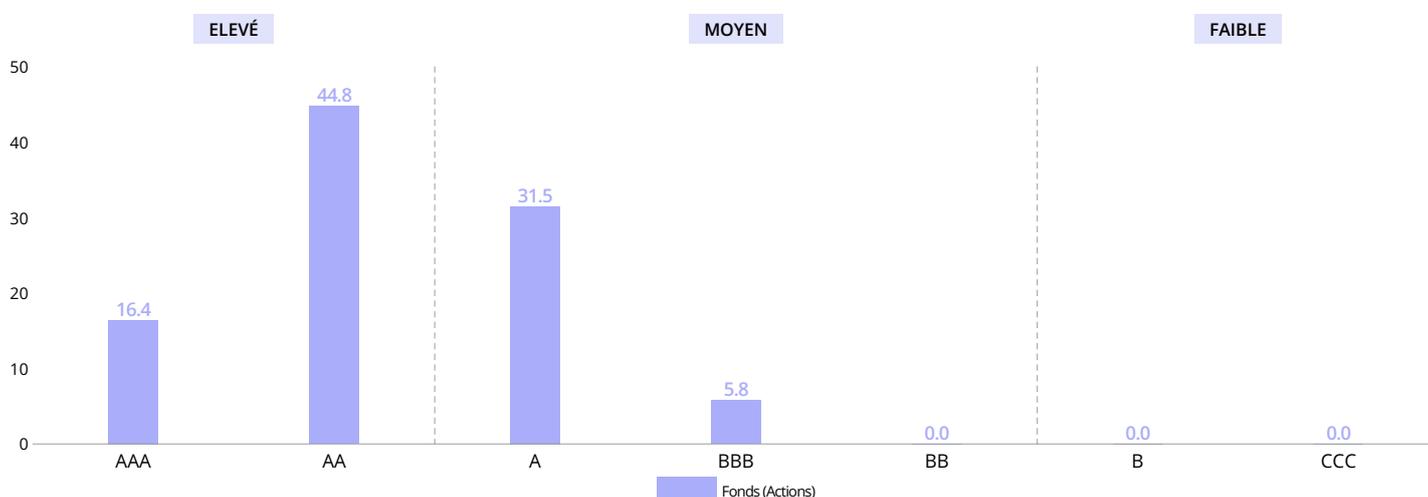
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Absolute Return Europe A EUR Acc	AA
--	----

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 98.5%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	1.9%	AAA
ADIDAS AG	0.9%	AAA
ANHEUSERBUSCH INBEV SANV	0.5%	AA
ASR NEDERLAND NV	0.5%	AA
UBS GROUP AG	0.2%	AA

Source: MSCI ESG

GLOSSAIRE

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											30.08.23-30.08.24	30.08.22-30.08.23	30.08.21-30.08.22	28.08.20-30.08.21	30.08.19-28.08.20
A EUR Acc	03/02/1997	CARFRPR FP	FR0010149179	Max. 2%	Max. 4%	—	2.3%	0.98%	20%	—	6.1	-6.0	-0.5	9.8	9.2
A EUR Ydis	19/06/2012	CAREPDE FP	FR0011269406	Max. 2%	Max. 4%	—	2.3%	0.98%	20%	—	6.1	-6.0	-2.9	9.9	9.2
F EUR Acc	31/08/2023	CARFEUA FP	FR001400JG56	Max. 1.5%	—	—	1.3%	0.98%	20%	—	—	—	—	—	—
F USD Acc Hdg	31/08/2023	CARFUSA FP	FR001400JG64	Max. 1.5%	—	—	1.3%	0.98%	20%	—	—	—	—	—	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance lorsqu'elle est constituée et excède le High-Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT : Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable. **ACTION :** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/08/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.